

## PERSPECTIVES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021

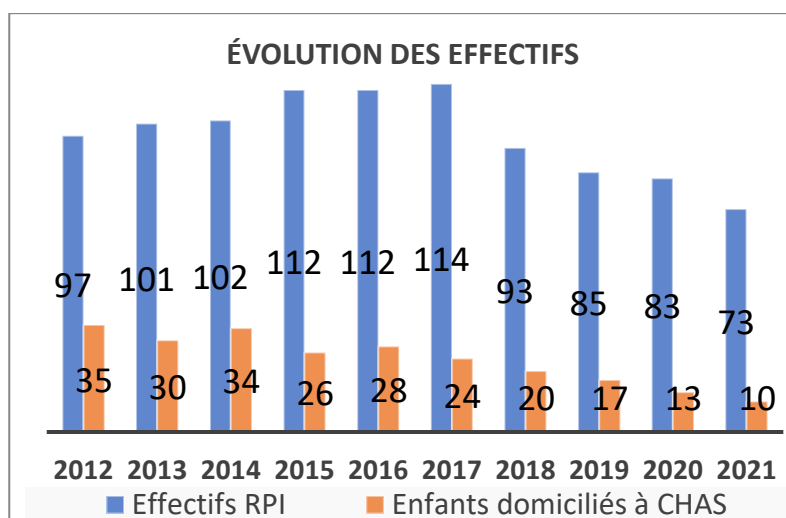
Mesdames, Messieurs, chers habitants de CHAS, votre conseil municipal a souhaité vous écrire pour vous informer des décisions importantes qu'il a dû prendre pour l'organisation de la rentrée scolaire 2021. Depuis 1984, les enfants du village sont scolarisés dans les 3 écoles de Chas, Espirat et Reignat au sein du regroupement pédagogique constitué sous la forme d'un syndicat de communes « le SICER ».

L'organisation mise en place reposait sur un système de transport comportant 4 allers-retours dont 2 pour le déjeuner à la cantine de Reignat. L'arrêt du financement de ce transport par le conseil départemental à compter de la rentrée 2016 a remis en cause le fonctionnement de cette pause méridienne

La construction d'une école unique, souvent évoquée aurait résolu ce problème de restauration et permis de proposer un accueil de qualité alors que nos écoles sont vieillissantes. Mais ce projet n'a jamais vu le jour faute de recevoir l'adhésion simultanée des trois communes et ce pour différentes raisons :

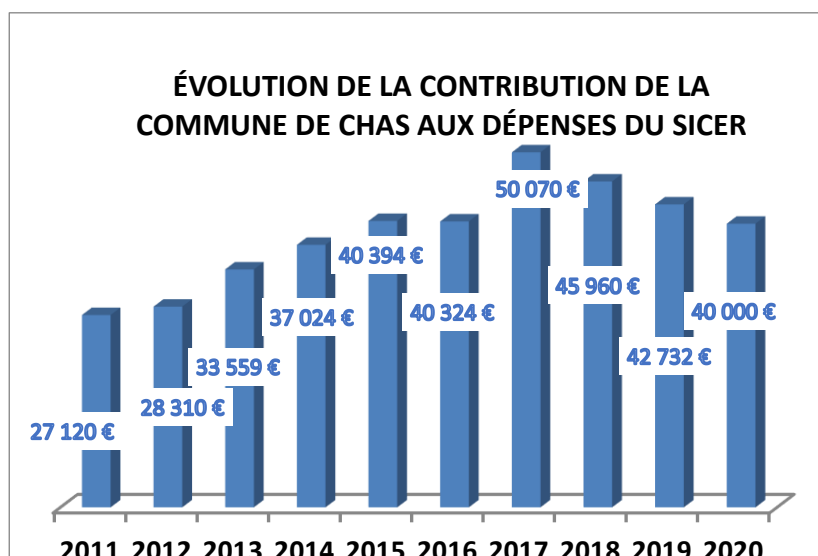
- du choix de la commune d'implantation,
- du coût de l'investissement de 1.5 à 2 M€,
- de l'état des finances communales,
- de l'incertitude sur le montant des subventions.

La chute rapide des effectifs amorcée en 2017 enlève toute crédibilité à ce projet de construction. De plus, face à la baisse des effectifs, l'inspecteur d'académie a confirmé la fermeture d'au moins une classe. Les perspectives de construction sur la commune de Chas ne permettent pas d'augurer un rétablissement de la population scolaire.



Parallèlement les coûts de fonctionnement répartis à parts égales entre les trois communes du SICER ont atteint un niveau très élevé difficilement supportable pour le budget communal. Nous avons sollicité à plusieurs reprises la révision du mode de calcul pour que soit pris en compte le nombre d'enfants de chaque commune. Ces demandes ont été systématiquement refusées.

L'organisation actuelle répartie sur 3 sites ne permet pas d'envisager une réduction des coûts notamment de personnel.



Les coûts par enfant sont ainsi devenus totalement disproportionnés.

Coût moyen national	coût 2019 pour Chas	Coût prévisionnel 2021
905 €	3 102 €	5 000 € (SICER) 600 € (Chauriat)

La commune de Chas ne peut pas proposer de solution durable pour la restauration du midi : La restauration à l'auberge bien appréciée pendant deux ans est cette année fortement remise en cause. De plus, l'utilisation de la salle des fêtes en cantine n'est qu'une solution de dépannage durant la crise sanitaire et ne peut en aucun cas être pérennisée.

Au regard de ces éléments, le conseil municipal s'est prononcé pour une sortie du SICER et un accueil de nos enfants à l'école de Chauriat.

Cette école dispose :

- De locaux récents et aux normes
- D'une garderie ouverte à partir de 7h15 et jusqu'à 18h30
- D'une cantine attenante
- De locaux sportifs
- La scolarité se déroule sur 4 jours 1/2 avec un service de cantine le mercredi et la possibilité d'inscrire les enfants au centre aéré l'après-midi.

Chas, conscient du problème de calendrier, s'est proposé de rester un an de plus au SICER pour faciliter la transition. Les deux autres communes l'ont fermement refusé et acté notre sortie dès la rentrée de septembre 2021.

Ce n'est pas de gaïté de cœur que le conseil municipal a pris cette décision mais celle-ci s'est imposée pour offrir des conditions de scolarisation satisfaisantes, tout en maintenant une bonne gestion des finances communales.

Soyez assurés que l'équipe municipale aura à cœur d'organiser la rentrée 2021 dans le cadre du rapprochement avec l'école de Chauriat.